

BURKINA FASO



Unité-Progrès-Justice

Institut national de la statistique et de la
démographie



Analyse approfondie des données d'enquêtes

Thème

Genre et pauvreté au Burkina Faso



Avec l'appui technique et financier de l'UNICEF

unicef  pour chaque enfant

Mai 2017

Résumé

Contexte

Il est largement admis dans les milieux politique et médiatique que les femmes sont plus exposées à la pauvreté que les hommes essentiellement du fait de leurs faibles dotations en facteurs de production. Cependant, peu d'études empiriques ont prouvé ce résultat au Burkina Faso car la plupart des enquêtes sur la pauvreté se basent sur le ménage comme unité de mesure et ne captent donc pas les disparités entre femmes et hommes.

Objectifs

L'objectif principal de la présente étude est de quantifier la relation entre la pauvreté monétaire et le genre. Elle vise également à actualiser les connaissances sur la situation des femmes et des hommes dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de la santé, de la participation à la vie publique et aux prises de décisions, et à dégager le profil des ménages extrêmement pauvres ainsi que celui des femmes chefs de ménage.

Méthodologie

Les données exploitées sont celles de l'enquête multi sectorielle continue de 2014 basée sur un sondage stratifié auprès de 10.800 ménages. Une analyse bivariée a été réalisée pour apprécier le gap entre femmes et hommes dans les domaines de la santé, de l'emploi, de l'éducation et de la participation aux instances de décisions, et dégager le profil des ménages extrêmement pauvres et des femmes chefs de ménages. Une analyse de la variance et une régression linéaire multiple ont permis de quantifier la relation entre les dépenses de consommation et le genre.

Résultats

Les femmes chefs de ménage sont essentiellement dans la catégorie des femmes qui ne sont pas en union (veuves, divorcées, séparées, répudiées). De manière générale, le statut de chef de ménage n'est donc pas synonyme d'émancipation des femmes au Burkina Faso. Il résulte souvent de circonstances particulières affectant leur vie matrimoniale.

L'extrême pauvreté qui touche 11% de la population burkinabè est beaucoup plus un phénomène rural qu'urbain (13.4% contre 2.8%). Son incidence est plus élevée dans le Nord et la Boucle du Mouhoun (25.3% contre 20.2%) qui sont par ailleurs les régions les plus pauvres monétairement (70.4% contre 59.7%). Les ménages polygames sont les plus exposés au phénomène d'extrême pauvreté (15.3%).

L'analyse des inégalités de genre au sein de la population âgée d'au moins 15 ans révèle que les femmes sont moins instruites que les hommes (12.2% contre 18.1% au secondaire) et les écarts sont plus prononcés en milieu urbain qu'en milieu rural. Les femmes sont moins alphabétisées que les hommes (26.2% contre 44.4%).

Dans le domaine de l'emploi, le chômage est plus prononcé parmi les femmes que parmi les hommes âgés d'au moins 15 ans (5.6% contre 3.1%). Les femmes sont par ailleurs plus nombreuses à être en dehors de la population active du fait de leur confinement aux travaux domestiques. Le taux d'occupation varie en effet de 54.6% pour les femmes âgées d'au moins 15 ans à 73.7% pour les hommes du même groupe d'âge. Elles sont également moins présentes au sein des instances de prise de décision (18.5% pour les femmes contre 36.3% pour les hommes).

En matière d'utilisation des services de santé, les femmes ont une propension plus élevée à recourir aux services modernes de santé que les hommes (59.6% contre 54.1%).

Les dépenses de consommation par personne sont nettement plus élevées dans les ménages qui ont plus d'hommes que dans ceux qui ont plus de femmes parmi leurs membres âgés d'au moins 15 ans (198.700 contre 160.800 FCFA). En prenant en compte d'autres caractéristiques telles que le statut matrimonial, le niveau d'instruction du chef de ménage et le milieu de résidence, la relation entre les dépenses de consommation et le genre persiste. Ainsi, les ménages ayant plus de femmes dépensent en moyenne 7.961 FCFA par personne de moins que ceux ayant plus d'hommes toutes choses étant égales par ailleurs. Ce résultat suggère une forte exposition des femmes à la pauvreté monétaire par rapport aux hommes.

Conclusion

En somme, les résultats de l'étude révèlent attestent que les femmes sont confrontées à un cumul de privations en matière d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux instances de décision qui les expose plus à la pauvreté monétaire que les hommes. Ils attestent de l'ampleur des défis à relever pour la promotion de l'égalité de genre au Burkina Faso conformément aux orientations de la politique nationale genre et de la Convention pour l'Élimination de toutes formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF). Les résultats de l'étude constituent des évidences permettant de guider davantage la conception et la mise en œuvre des politiques et programmes visant à renforcer l'autonomisation des femmes au Burkina Faso. Par ailleurs, les femmes deviennent pour la plupart chefs de ménage du fait de leur situation matrimoniale

(veuves, divorcées). Ces femmes chefs de ménage apparaissent davantage comme des personnes économiquement vulnérables que comme des émancipées.

Les résultats montrent en outre le besoin d'affiner la collecte des données sur la pauvreté et la contribution des femmes aux dépenses du ménage dans le cadre des futures enquêtes.

Remerciements

Cette étude s'inscrit dans le cadre du Programme de Coopération entre le Burkina Faso et l'UNICEF. Elle a été réalisée grâce à un appui technique et financier de l'UNICEF et un engagement de l'INSD à valoriser les données collectées pour orienter la mise en œuvre des programmes nationaux de développement, notamment le Programme National de Développement Economique et Social (PNDES) et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Elle vise également à formuler des recommandations pour améliorer les données des futures enquêtes en vue de répondre aux besoins du moment et rendre compte des réels changements dans les conditions de vie des populations au fil du temps.

Le Directeur Général de l'Institut remercie l'UNICEF pour son accompagnement dans l'exploitation des données d'enquêtes pour produire des évidences scientifiques en vue de soutenir les actions de développement. Il félicite et encourage l'ensemble des agents de l'INSD, particulièrement la Direction en charge de la recherche à poursuivre les efforts dans l'exploitation et l'analyse approfondie des données.

1. Introduction

Le lien entre le genre et la pauvreté a été un sujet controversé et complexe largement débattu dans la littérature scientifique. La complexité vient du fait qu'il existe rarement des données individuelles désagrégées selon le genre pour tester de façon empirique cette hypothèse (Cagatay, 1998). Si la pauvreté est définie par la Banque Mondiale comme une importante privation de bien-être, sa mesure est généralement basée sur le revenu et la consommation collectés lors des enquêtes auprès des ménages (Ravallion, 1996). Le choix du ménage comme unité de mesure de la pauvreté se fonde sur l'hypothèse selon laquelle les ressources du ménage sont allouées de façon équitable entre les membres sans distinction de sexe. En d'autres termes, tous les membres du ménage ont le même niveau de bien-être économique.

Toutefois, plusieurs études empiriques basées sur des données individuelles ont remis en cause cette hypothèse (Alain, 1998 ; Elzbieta, 2002; Findlay, 2005) en fournissant des évidences sur la forte exposition des femmes à la pauvreté par rapport aux hommes. D'autres études par contre se sont appuyées sur les caractéristiques du chef de ménage pour analyser le lien entre le genre et la pauvreté. Cette approche est utilisée dans l'analyse de la pauvreté monétaire au Burkina Faso. Selon l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2009, l'incidence de la pauvreté chez les individus dont le chef de ménage est une femme était nettement inférieure à celle des individus résidant dans un ménage dont le chef est un homme (37.6% contre 47.5%). Les résultats de l'enquête multisectorielle continue réalisée en 2014 confirment la faible incidence de la pauvreté chez les individus dont le chef de ménage est une femme comparativement à celle des individus dont le chef de ménage est un homme (30.4% contre 41.0%).

Cependant, ces résultats n'indiquent pas que les femmes sont plus exposées à la pauvreté que les hommes. Ils permettent plutôt de conclure que les ménages dirigés par des femmes sont moins exposés à la pauvreté que ceux dirigés par des hommes. La limite de cette conclusion est que l'effet taille pourrait expliquer ce résultat puisque très peu de ménages sont dirigés par des femmes (13.3% contre 86.7% en 2009 ; 14% contre 86% en 2014). Aussi, le fait que la consommation dans les enquêtes soit mesurée au niveau ménage impose le même statut de pauvreté aux membres d'un même ménage sans distinction de genre.

Mesurer les inégalités de pauvreté entre femmes et hommes est alors un défi dans le contexte burkinabè car il n'existe pas de données individuelles sur le phénomène. Bien que les études ayant établi la forte exposition des femmes à la pauvreté soient rares, il est largement admis

dans le milieu politique et médiatique que la pauvreté touche plus les femmes que les hommes au Burkina Faso. Ce résultat s'appuie sur le fait que les femmes ont un faible accès aux moyens de production, une faible éducation et sont moins présentes sur le marché de travail, notamment les emplois qualifiés.

Conscient de la nécessité de réduire les inégalités femmes-hommes pour un développement harmonieux, le Gouvernement burkinabè a adopté, en juillet 2009, la Politique Nationale Genre qui constitue un cadre de référence et le Programme National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 servant de cadre de référence pour les politiques économiques et sociales ambitionne également de contribuer à la réduction des inégalités de genre et à la promotion de la femme comme acteur dynamique de développement. Au niveau global cet engagement se trouve reflété à travers l'Objectif de Développement Durable 5 visant à « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » et la Convention pour l'Élimination de toutes formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF).

S'il apparaît évident que les femmes sont plus exposées à la pauvreté que les hommes, l'ampleur de ces inégalités est par contre inconnue. La présente étude vise principalement à quantifier la relation entre la pauvreté monétaire et le genre pour soutenir et orienter les actions entreprises dans le cadre des programmes de développement, notamment le PNDES et les ODD. Elle vise à contribuer à l'amélioration des connaissances sur la situation des femmes et des hommes dans les domaines de l'emploi, l'éducation, la santé, les prises de décisions. Par ailleurs, le profil des ménages extrêmement pauvres et ainsi que celui des femmes chefs de ménage seront également analysés.

2. Données et méthodes

Les données proviennent de l'enquête multisectorielle continue (EMC) réalisée en 2014 par l'Institut national de la statistique et de la démographie. Un échantillon aléatoire représentatif de 10800 ménages ordinaires a été sélectionné à l'aide d'une méthode probabiliste stratifiée par région et milieu de résidence. Les données ont été collectées en quatre passages de trois mois chacun à l'aide d'interviews directes avec des questionnaires papiers. Celles du premier passage ont été collectées au premier trimestre 2014 et celles du quatrième passage ont été collectées au quatrième trimestre de 2014. Les modules sur la consommation et l'emploi ont été administrés lors des quatre passages tandis que d'autres modules tels que l'éducation, la santé, les transferts monétaires, l'habitat ont été administrés à l'un des quatre passages. L'objectif recherché en faisant quatre passages était de capter la saisonnalité dans l'emploi et la consommation des ménages. La pauvreté monétaire a été calculée en agrégeant les dépenses de consommation alimentaire et non alimentaire des quatre passages pour chaque ménage. Ces dépenses ont été rapportées au nombre de personnes dans le ménage pour comparer les ménages en termes de bien-être économique.

Les techniques d'analyse exploratoire ont été appliquées pour préparer les données avant de les analyser. L'analyse bivariée a été ensuite réalisée pour étudier la relation entre le genre et les variables sur l'emploi, la santé, l'éducation, l'appartenance aux instances de décision d'une part, et dégager le profil sociodémographique et géographique des ménages extrêmement pauvres et des femmes chefs de ménage d'autre part. L'analyse de la variance à un facteur et la régression linéaire multiple ont été réalisées pour quantifier la relation entre la pauvreté monétaire mesurée par les dépenses de consommation et le genre mesuré par la proportion de femmes parmi les individus d'au moins 15 ans dans le ménage. Le niveau d'instruction du chef de ménage, son sexe, son statut matrimonial et le milieu de résidence ont été utilisés comme variables d'ajustement dans la régression.

3. Résultats et interprétation

L'analyse des données a permis de dégager le profil des femmes chefs de ménages, des ménages extrêmement pauvres, et d'actualiser les connaissances sur la situation des femmes et des hommes dans les domaines de l'emploi, de la santé et de la participation aux instances de décision et l'éducation. Aussi, la relation entre la pauvreté et le genre a été quantifiée à l'aide d'une analyse de la variance et d'une régression logistique.

3.1. Profil des femmes et hommes chefs de ménage

Selon les enquêtes statistiques au Burkina Faso, le ménage est défini comme « l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sous l'autorité d'une seule et même personne appelée chef de ménage (CM) ». Ainsi, le chef de ménage est la personne qui est reconnue par les autres membres du ménage comme le principal preneur de décisions pour le ménage, et est la personne de référence à partir de laquelle l'enquêteur identifie les autres membres du ménage. Du fait de son caractère déclaratif lors des enquêtes, le statut de chef de ménage dépend de la personne qui répond au questionnaire et de celle qui réalise l'entretien.

Selon l'EMC 2014, le pourcentage de ménages dirigés par des hommes est largement supérieur à celui des ménages dirigés par des femmes (86% contre 14%). Cette situation était presque identique par rapport à 2009 où 86.7% des ménages étaient dirigés par des hommes. Si les caractéristiques du chef de ménage sont utilisées pour apprécier les conditions de vie des ménages, il est tout de même intéressant de se poser la question de savoir si le fait d'être chef de ménage pour une femme traduit son degré d'émancipation. Pour répondre à cette question, nous avons identifié les caractéristiques individuelles qui influencent le statut de chef de ménage chez les femmes et chez les hommes âgés d'au moins 15 ans.

Les hommes ont 7 fois plus de chance d'être chefs de ménages que les femmes car 50% des hommes sont chefs de ménages contre 7% des femmes. Les données du tableau 1 ci-dessous indiquent que le statut matrimonial, l'âge et le niveau d'instruction sont des caractéristiques individuelles qui influencent les chances des femmes et des hommes d'être chefs de ménage.

Les hommes de 50-64 ans ont environ 7 fois plus de chance d'être chefs de ménage que ceux âgés de 15-29 ans (93.2% contre 14.3%). Les femmes de 50-64 ans ont 8 fois plus de chance d'être chefs de ménages que celles âgées de 15-29 ans (16.1% contre 2.0%). Ce lien entre l'âge et le fait d'être chef de ménage ou pas est confirmé par un test du Khi-deux. Ainsi, l'âge apparaît comme un facteur déterminant pour acquérir le statut de chef de ménage chez les femmes comme chez les hommes. Plus l'individu prend de l'âge, plus sa chance de devenir chef de ménage augmente. Ce résultat n'est pas contraire à nos attentes puisque des études antérieures réalisées avec les données des Enquêtes Démographiques et de Santé ont mis en évidence le lien entre l'âge et le fait d'être chef de ménage (Christinet, 2008 ; Pilon, 1996).

Les résultats indiquent également que la chance d'être chef de ménage varie nettement avec le statut matrimonial. Les femmes qui ne sont pas en union (célibataire, séparée, veuve ou divorcée) ont environ 4 fois plus de chance d'être chefs de ménage que celles qui sont mariées monogames (12.9% contre 3.4%). Par contre la tendance est inversée chez les hommes car les monogames ont plus de chance d'être chefs de ménage que ceux qui ne sont pas en union (72.2% contre 8.5%). Chez les femmes, être en union réduit la chance d'être chef de ménage alors qu'il augmente la chance d'être chefs de ménage parmi les hommes. Une explication plausible des résultats chez les femmes réside dans le processus de désignation des chefs de ménage. En effet, lors de l'enquête EMC, les ménages polygames qui ne mettaient pas en commun leurs ressources pour satisfaire leurs besoins étaient systématiquement scindés en plusieurs ménages et le mari est rattaché comme chef de ménage à l'une de ces femmes où il a passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur. Ceci explique en partie pourquoi les femmes polygames ont plus de chance d'être chefs de ménage que les femmes monogames. Pour les femmes monogames qui sont chefs de ménages, une étude conduite par Madeleine *et al.* en 2014 à Ouagadougou a montré que ces dernières ont généralement leur partenaire absent de manière prolongée (plus de 6 mois) du ménage. Des études conduites au Togo et au Ghana ont abouti aux mêmes résultats à savoir que la plupart des femmes chefs de ménage ne sont pas en union (séparées ou divorcées) (Thérèse Locoh, 2005). Les résultats indiquent que le fait d'être chef de ménage n'est pas synonyme d'émancipation de la femme mais résulte plutôt de circonstances particulières affectant leur vie matrimoniale. Une augmentation du nombre de femmes chefs de ménages ne traduit donc pas forcément une amélioration du pouvoir de décision de la femme. Il faut donc intégrer dans les enquêtes futures d'autres questions permettant d'apprécier le pouvoir de décisions des femmes dans les ménages pour éviter

l'illusion statistique basée sur une évolution croissante du pourcentage de femmes chefs de ménage.

Le niveau d'instruction est également un facteur clé dans l'acquisition du statut de chef de ménage chez les femmes comme chez les hommes. Les résultats suggèrent que les hommes sans instruction ont 2 fois plus de chance d'être chefs de ménage que ceux qui ont un niveau secondaire (57.8% contre 28.9%). Par contre chez les femmes, il n'existe pas de réelle différence entre ces deux catégories (7.2% contre 5.2%). D'une façon générale, on observe un accroissement de la proportion de femmes chefs de ménage avec le niveau d'instruction. Les femmes ayant un niveau d'instruction supérieur ont 2 fois plus de chance d'être chefs de ménage que celles qui ont un niveau d'instruction primaire (11% contre 5.1%). Toutefois, une grande proportion femmes ayant un niveau d'instruction supérieur ne vivent pas en union comparé à celles qui ont un niveau primaire (62.3% contre 45.7%). Ainsi, le fait d'être ou de ne pas être en union apparaît comme le facteur le plus important qui détermine le statut de chef de ménage des femmes.

Tableau 1. Pourcentage de femmes et hommes chefs de ménage selon le statut matrimonial, le niveau d'instruction et l'âge¹

		Hommes		Femmes	
		non chef de ménage	chef de ménage	non chef de ménage	chef de ménage
Statut matrimonial	monogame	27.8	72.2	96.6	3.4
	polygame	13.9	86.1	94.5	5.5
	union libre	23.8	76.2	96.5	3.5
	pas d'union (célibataire, veuf, divorcé, séparé)	91.5	8.5	87.1	12.9
Niveau d'instruction	aucun	42.2	57.8	92.8	7.2
	primaire	60.0	40.0	94.9	5.1
	secondaire	71.1	28.9	94.8	5.2
	supérieur	45.0	55.0	89.0	11.0
Groupe d'âge	15-29	85.7	14.3	98.0	2.0
	30-49	25.6	74.4	92.0	8.0
	50-64	6.8	93.2	83.9	16.1
	65+	13.1	86.9	80.6	19.4
	Ensemble	50.2	49.8	93.1	6.9

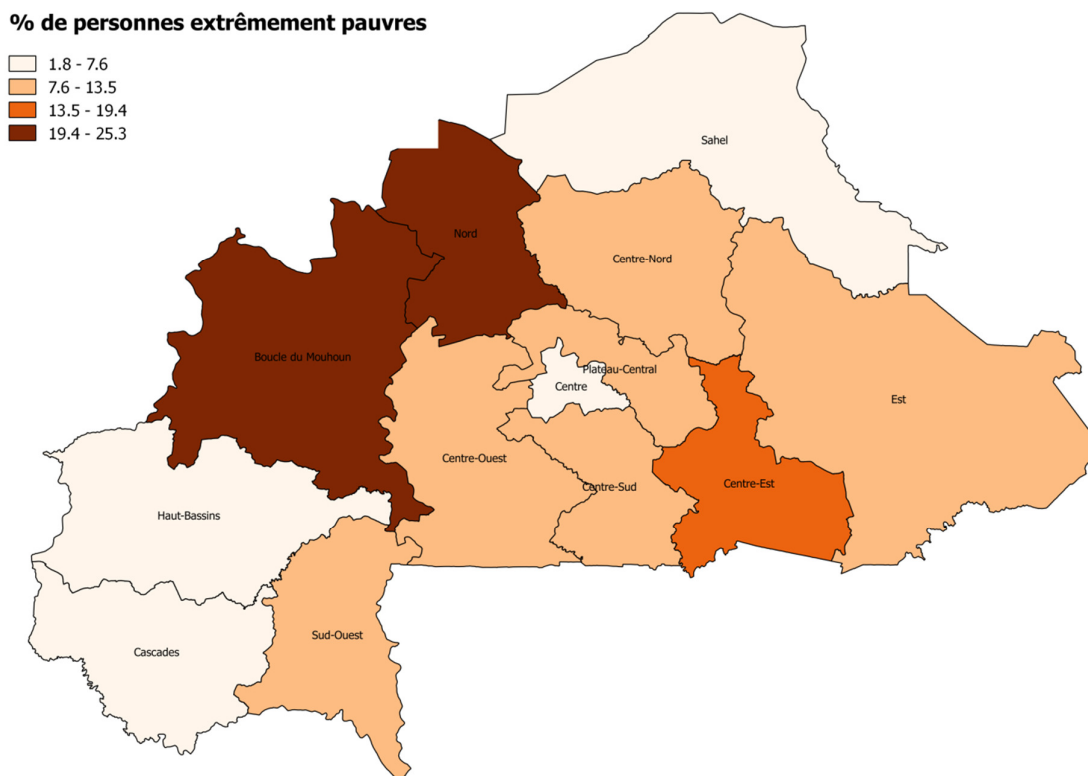
¹ Le test du Khi-deux a été réalisé pour tester la significativité des liens entre les différentes variables. Les p-values sont inférieures à 0.001

3.2. Profil des ménages extrêmement pauvres

Un ménage est extrêmement pauvre si ses dépenses totales (alimentaires et non alimentaires) ne permettent pas de couvrir les besoins caloriques minima (2283 kcal/jour/personne) s'il devrait consacrer la totalité de ses dépenses à l'achat de biens alimentaires.

Selon les résultats de l'EMC 2014, environ un ménage sur dix (7.2%) vivait dans l'extrême pauvreté, ce qui représente 11% de la population, soit près de deux millions d'individus. Les régions du Nord et de la Boucle du Mouhoun ont les plus fortes incidences d'extrême pauvreté (25.3% et 20.2%) tandis que le Centre, les Cascades et le Sahel ont les plus faibles incidences d'extrême pauvreté (1.8%, 3.1% et 3.9% respectivement). Par ailleurs, le Nord et la Boucle du Mouhoun sont les deux régions les plus pauvres (70.4% et 59.7%).

L'extrême pauvreté est beaucoup plus un phénomène rural qu'urbain car 13.4% des individus en milieu rural contre 2.8% des individus en milieu urbain sont extrêmement pauvres. Son incidence est plus élevée parmi les individus résidant dans un ménage dont le chef est un homme que chez ceux dont le chef de ménage est une femme (11.3% contre 8.4%), mais la différence n'est pas statistiquement significative. Le statut matrimonial et le niveau d'éducation du chef de ménage ont une influence sur l'extrême pauvreté des individus. En effet, le taux d'incidence de l'extrême pauvreté s'avère deux fois plus élevé parmi les individus dont le chef de ménage est polygame (15.3%) comparés à ceux vivant dans un ménage dont le chef est monogame (7.7%). Par ailleurs, les individus extrêmement pauvres se retrouvent plus dans les ménages dont le chef n'a reçu aucune instruction que dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction secondaire (12.8% contre 3.9). En somme, l'extrême pauvreté est plus fréquente en milieu rural, notamment parmi les ménages de grande taille (polygames) et ceux dont le chef n'est pas instruit. Les régions du Nord et de la Boucle du Mouhoun qui sont les plus pauvres sont également les plus touchées par le phénomène d'extrême pauvreté.



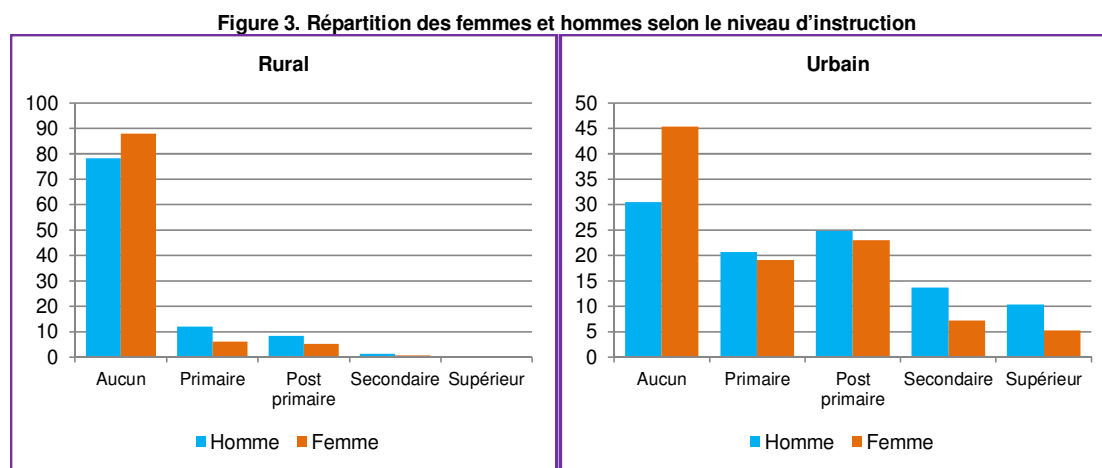
3.3. Education et genre

L'éducation est largement reconnue comme l'un des facteurs les plus déterminants de la pauvreté au niveau individuel et au niveau des pays (Servaas, 2008). Cependant, le niveau d'éducation reste encore faible dans la population burkinabè. Selon les résultats de l'EMC-2014, près de huit burkinabè sur dix (78%) âgés d'au moins 15 ans n'ont jamais fréquenté l'école formelle, 11% ont un niveau d'instruction primaire et seulement 2.5% ont fait des études supérieures. Des disparités importantes existent entre les femmes et les hommes en matière d'éducation et varient selon le milieu de résidence. En milieu urbain, 30.5% des hommes n'avaient aucun niveau d'instruction contre 45.4% des femmes, soit un écart de 15 points de pourcentage entre femmes et hommes. Selon les statistiques des ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. Les écarts d'éducation mesurés par le nombre d'inscrits se resserrent entre le primaire et le post primaire et se creusent à partir du secondaire jusqu'au supérieur. En effet, 48.4²% des élèves inscrits au primaire, 47.2% des élèves inscrit au post primaire, 38.8% des élèves du secondaire et 32.4% des étudiants inscrits au supérieur en 2013-2014 sont des filles. En milieu rural, les écarts entre

² Annuaire statistiques et tableaux de bord de la gouvernance.

hommes et femmes sont moins importants mais la quasi-totalité des personnes ont au plus le niveau primaire. Ces résultats mettent en évidence la faible dynamique de fréquentation scolaire des filles comparées aux garçons particulièrement au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur.

Quant à l'alphabétisation, les femmes sont toujours moins alphabétisées que les hommes quel que soit le milieu de résidence. Le pourcentage de personnes d'au moins 15 ans alphabétisées au niveau national est de 34.6%, dont 44.4% chez les hommes et 26.2% chez les femmes. En milieu rural, 32.6% des hommes âgés d'au moins 15 ans étaient alphabétisés contre 15.9% des femmes. La situation est nettement meilleure en milieu urbain où 73.1% des hommes et 55.6% des femmes sont alphabétisés. La figure 3 suivante donne le niveau d'éducation des femmes et des hommes selon le milieu de résidence.

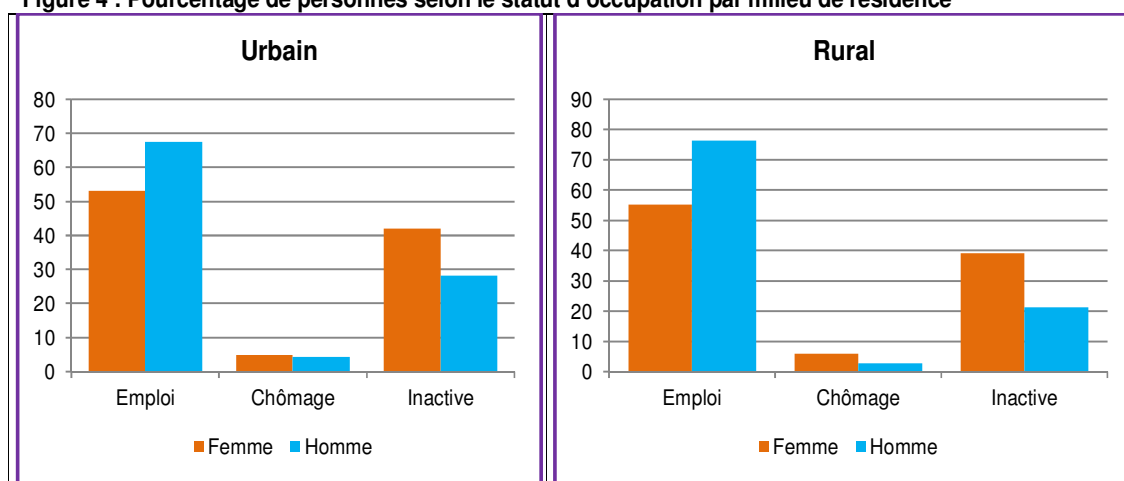


3.4. Emploi et genre

L'emploi de la population active a été mesuré au premier trimestre au premier passage de l'EMC 2014. Au niveau national, 54.6% des femmes âgées d'au moins 15 ans contre 73.7% des hommes du même âge disposent d'un emploi. Le chômage au sens du Bureau International du Travail était plus élevé chez les femmes que chez les hommes (5.6% contre 3.1%). Ainsi, les femmes participent moins au marché du travail que les hommes. Leur confinement aux tâches domestiques et leur faible niveau d'éducation pourraient être de potentielles explications de la forte proportion d'entre elles qui se retrouvent hors de la population active (39.8% des femmes contre 23.2% des hommes).

Les disparités entre femmes et hommes en matière d'emplois sont plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet en milieu rural, 76.2% des hommes contre 55.1% des femmes occupent un emploi alors qu'en milieu urbain, c'est 67.4% des hommes contre 53.1% des femmes qui occupaient un emploi (Figure4). Aussi, l'écart entre les taux d'occupation des hommes et des femmes s'avère plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Cependant, le faible taux de chômage cache d'autres inégalités telles que la précarité de l'emploi et des revenus tirés de l'emploi. Prendre en compte ces facteurs lors de la collecte des données permettrait de capter une grande partie des inégalités entre femmes et hommes en matière d'emploi au Burkina Faso.

Figure 4 : Pourcentage de personnes selon le statut d'occupation par milieu de résidence



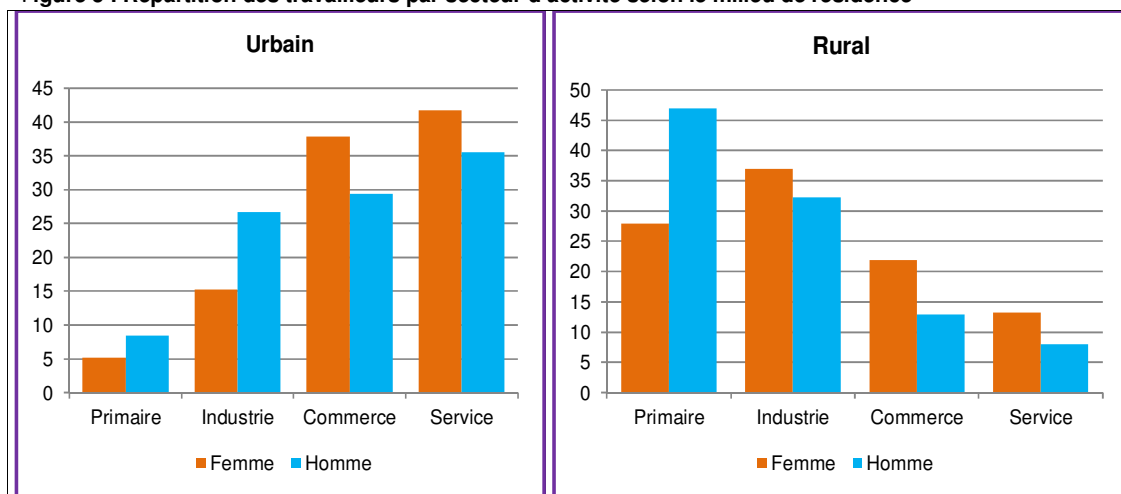
Les emplois ont été classés selon les branches d'activité suivantes : (1) le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, chasse), (2) le secteur secondaire (industrie manufacturière, industrie extractive) (3) le secteur du commerce et (4) le secteur des services (administration public, restauration).

Le secteur primaire demeure le principal pourvoyeur d'emplois au Burkina. Les principaux secteurs qui emploient les femmes sont l'industrie (31.5%) suivi du commerce (25.9%) et ceux qui emploient les hommes sont le secteur primaire (36.6%) et l'industrie (30.8%). Le secteur des services est celui qui emploie le moins de personnes (20.4% des femmes et 15.4% des hommes) en 2014.

En milieu urbain, les secteurs des services et de l'industrie pourvoient le plus grand nombre d'emplois alors qu'en milieu rural, ce sont le secteur primaire et celui de l'industrie qui sont les

plus grands pourvoyeurs d'emplois. Les femmes dominent dans le secteur de l'industrie en milieu urbain alors qu'en milieu rural, ce sont plutôt les hommes qui dominent dans ce même secteur. Quel que soit le milieu de résidence, les femmes sont plus présentes dans le secteur du commerce que les hommes (Figure5). Le poids élevé du secteur de l'industrie en milieu rural pourrait s'expliquer par les activités de transformations des produits locaux qui sont essentiellement informelles.

Figure 5 : Répartition des travailleurs par secteur d'activité selon le milieu de résidence

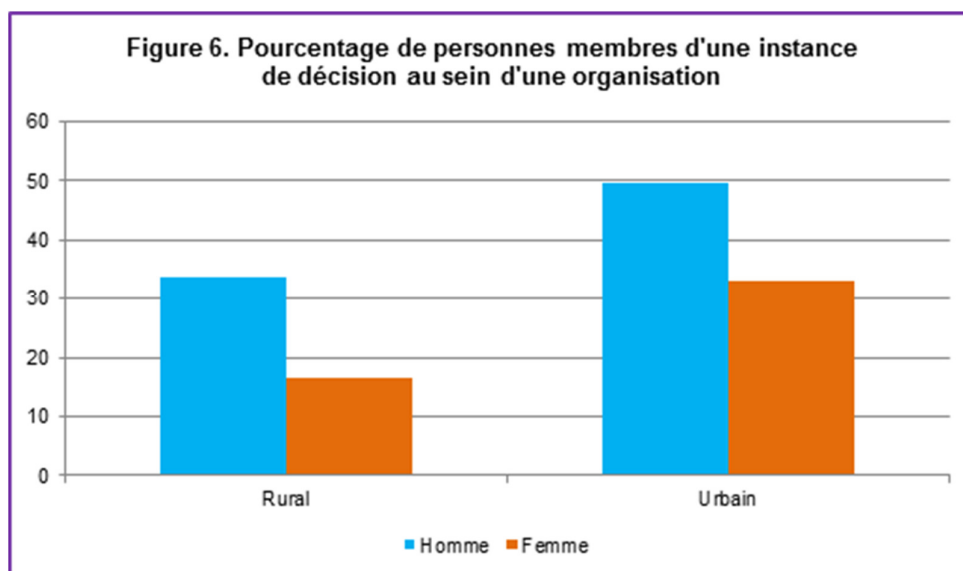


3.5. Vie associative et genre

L'appartenance à une organisation ou à une instance de décision est parfois un critère pour mesurer la participation des femmes à la vie publique, notamment leurs pouvoirs de décision au sein de la société. Militer dans une association ou toute autre organisation est purement volontaire mais encouragé car les décisions prises ne correspondent pas forcément aux préférences des groupes sous représentés.

Selon les résultats de l'EMC 2014, il n'existe pas un écart significatif entre les femmes et les hommes (âgés d'au moins 15 ans) quant au militantisme dans les organisations telles que les associations, les coopératives et les groupements. Au niveau national, 17.1% des hommes contre 16.7% des femmes ont affirmé appartenir à une association. L'écart reste constant quel que soit le milieu de résidence puisqu'en milieu urbain (9.5% des hommes contre 8.1% des femmes appartiennent à une organisation, et en milieu rural, ces pourcentages sont 20.4% et 19.6% respectivement pour les hommes et les femmes. D'une façon générale, les hommes sont plus susceptibles d'appartenir à une organisation que les femmes, mais l'écart n'est pas

important. Aussi, la participation à la vie associative est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Mais le critère qui mesure le mieux la participation des femmes à la vie publique est le fait d'être membre d'une instance de décision au sein d'une organisation plutôt que le fait d'appartenir simplement à une organisation car les décisions sont prises au sein des instances de décisions. Selon ce dernier critère, les femmes sont sous représentées au niveau des instances de décisions par rapport aux hommes (18.5% contre 36.3%), ce qui signifie que les hommes ont deux fois plus de chance d'être dans une instance de décision comparés aux femmes. L'écart entre femmes et hommes dans la participation aux instances de décisions reste constant quel que soit le milieu de résidence considéré (figure 6).

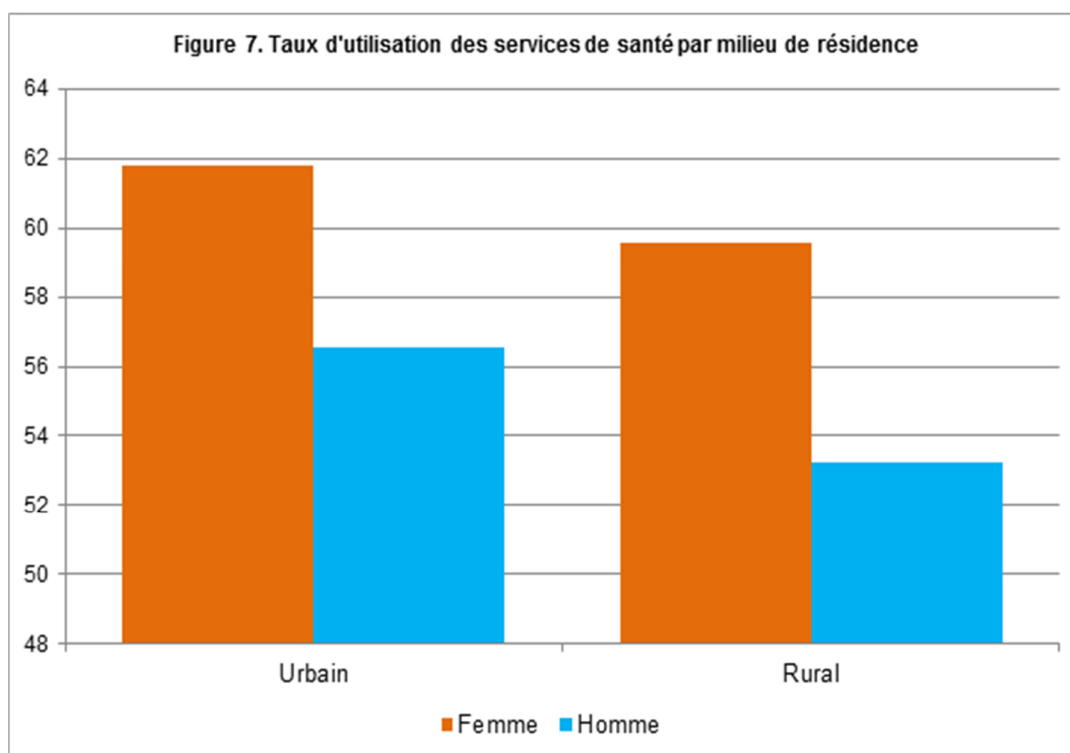


3.6. Utilisation de services de santé modernes et genre

L'utilisation des services de santé modernes est une composante de l'accès aux services de santé et est une condition nécessaire pour réaliser un accès universel aux services de santé modernes, objectif fixé dans le plan national de développement sanitaire 2011-2020 et dans les objectifs du développement durable 2015-2030, notamment l'objectif 3.8 qui ambitionne de « Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable» à l'horizon 2030.

Elle a été mesurée auprès des personnes qui ont connu un épisode de maladie au cours des 15 derniers jours précédant l'enquête. Au premier trimestre de 2014, 10.6% des personnes d'au

moins 15 ans (9.4% des hommes et 11.6% des femmes) ont vécu un épisode de maladie au cours des 15 derniers jours précédant l'enquête. Le paludisme reste la principale maladie que les femmes et les hommes ont vécu (33.1% et 33.3% respectivement), viennent ensuite les douleurs et les maux de ventre. Les hommes courent deux fois plus de risque d'avoir une blessure que les femmes. S'agissant de l'utilisation des services de santé, les femmes les utilisent plus fréquemment que les hommes au niveau national (59.6% contre 54.1%). Les femmes de 15-29 ans utilisent plus ces services que celles de 50-64 ans (67.2% contre 53.3%). Par contre, l'inverse est observé chez les hommes où ceux qui ont 50-64 ans utilisent plus ces services que ceux qui ont 15-29 ans (53.3% contre 50.3%). Cette disparité persiste entre femmes et hommes en milieu urbain comme en milieu rural (figure 7). Les principales raisons évoquées pour la non utilisation des services de santé sont : le manque d'argent (33.2%), l'automédication (33%) et la faible gravité de la maladie (25.5%). Ces raisons ne diffèrent pas significativement entre les femmes et les hommes. Le fait que les femmes utilisent plus les services de santé que les hommes a été mis en évidence dans plusieurs études (Klea, 2000 ; Babar, 2004). La procréation figurent certainement parmi les facteurs qui expliquent un tel constat.



3.7. Relation entre pauvreté monétaire et genre

Le genre a été mesuré en calculant le pourcentage de femmes parmi les individus âgés d'au moins 15 ans dans le ménage. Ceci a permis de classer les ménages en deux catégories : les ménages qui ont plus de femmes (plus de 50%) et les ménages qui ont moins de femmes (50% ou moins) parmi les membres âgés d'au moins 15 ans. Dans l'ensemble, 60.7% des ménages ont plus d'hommes parmi leurs membres contre 39.3% qui ont plus de femmes parmi leurs membres.

Les dépenses annuelles de consommation par personne des ménages ayant plus de femmes sont nettement inférieures à celles des ménages ayant plus d'hommes (198.700 contre 160.800 FCFA). La différence entre les dépenses de consommation de ces deux catégories de ménages est significative et implique que les ménages qui ont plus de femmes sont plus susceptibles de se retrouver dans une situation de pauvreté que ceux qui ont plus d'hommes.

Quant à l'extrême pauvreté, son incidence est plus élevée parmi les ménages ayant plus de femmes que ceux ayant plus d'hommes (9.5% contre 6.5%). Cependant, pour isoler l'effet du genre sur la consommation, il faut prendre en compte d'autres facteurs qui ont aussi une influence sur cette variable.

Une régression linéaire multiple dont les résultats sont mentionnés dans le tableau 2 indique que le genre a un effet significatif sur la pauvreté des ménages lorsqu'on prend en compte d'autres caractéristiques telles que le milieu de résidence, l'éducation et le statut matrimonial. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs (même milieu de résidence, statut matrimonial et niveau d'instruction), les ménages ayant plus de femmes dépensent en moyenne 7961 FCFA par personne de moins que ceux ayant plus d'hommes. Une augmentation du poids des femmes dans le ménage est donc associée à une baisse des dépenses de consommation par personne entraînant donc une hausse du risque de devenir pauvre. Les résultats suggèrent également que les femmes contribuent faiblement aux ressources du ménage. Leur faible niveau d'accès aux facteurs de production, à l'éducation, à l'emploi et de participation aux prises de décisions entre femmes et hommes, ainsi que le confinement des femmes aux travaux domestiques non-valorisés sont de potentielles explications de cette forte exposition des femmes à la pauvreté.

Le milieu de résidence, le statut matrimonial et le niveau d'instruction du chef de ménage ont également une influence sur la pauvreté. Ainsi, les ménages en milieu rural dépensent en moyenne 23.480 FCFA par personne de moins que ceux du milieu urbain. Les ménages dont le

chef a un niveau d'instruction supérieur dépensent en moyenne 55.271 FCFA de plus que ceux dont le chef n'a reçu aucune instruction. L'état matrimonial du chef de ménage affecte également le degré d'exposition à la pauvreté. Les ménages polygames ont en effet le plus faible montant de dépense par personne. La taille relativement élevée de cette catégorie de ménage expliquerait ce résultat. En revanche, il n'existe pas une différence significative entre les ménages dont le chef est monogame, ceux dont le chef est en union libre et ceux dont le chef n'est pas en union (célibataire, veuf ou divorcé).

Tableau 2. Effet des caractéristiques des ménages sur leurs dépenses annuelles de consommation par personne

Variable		Coefficients:
Genre	Plus de 50% d'hommes (référence)	0
	Plus de 50% de femmes	-7961***
Milieu de résidence	Urbain	0
	Rural	-23480***
Statut matrimonial du chef de ménage	Monogame (référence)	0
	Polygame	-10510***
	Union libre	-6946
	Sans union	4032
Niveau d'instruction du chef de ménage	Aucun niveau (référence)	0
	Primaire	16632***
	Secondaire	27883***
	Supérieur	55217***
R^2 ajusté =0.371, pvalue Fisher<0.001		

*** pvalue<0.001 ** pvalue>0.05

4. Conclusion

La présente étude avait pour objet d'analyser le profil des femmes chefs de ménage ainsi que celui des ménages extrêmement pauvres au Burkina Faso, actualiser les connaissances sur la situation de l'emploi, l'éducation, la santé et la participation aux instances de décisions en rapport avec le genre, et quantifier la relation entre le genre et la pauvreté.

L'étude a confirmé la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes en matière d'emploi, éducation, revenu et de participation à la vie publique. Plus précisément, les femmes sont défavorisées dans ces domaines par rapport aux hommes. En revanche, elles sont plus enclines à utiliser les services de santé modernes que les hommes. L'absence de certaines données telles que les revenus des emplois et la contribution des femmes aux ressources du ménage sous-estiment les disparités entre femmes et hommes car la précarité des emplois et le pouvoir de décision des femmes lié à leur part contributive ne peuvent être appréciés à partir des données d'enquête disponibles. Il est donc nécessaire de prendre en compte ces dimensions dans les enquêtes futures pour une meilleure appréciation des discriminations entre femmes et hommes sur le marché de l'emploi.

Nos résultats indiquent que le fait de ne pas être en union est le principal facteur qui détermine le statut de chef de ménage chez les femmes. Ce qui n'est pas le cas chez les hommes. Ainsi, le statut de chef de ménage n'est pas synonyme d'émancipation chez les femmes, mais plutôt lié à leur état matrimonial. Les veuves, les divorcées et les répudiées constituent en effet une part importante des femmes chefs de ménage qui ne sont pas en union. Cette catégorie de femmes est souvent relativement vulnérable du fait qu'elles se retrouvent parfois seules à prendre en charge des dépendants. Des études qualitatives permettraient d'affiner l'analyse de la vulnérabilité de ces femmes, particulièrement les veuves et les divorcées. Il importe en outre d'intégrer des modules complémentaires dans les futures enquêtes pour mesurer effectivement la contribution des femmes aux ressources du ménage et à l'économie domestique ainsi que leur participation aux prises de décisions stratégiques au sein des ménages et de la communauté (village, commune, province, pays.).

L'extrême pauvreté dont l'élimination est un des objectifs majeurs des programmes nationaux et internationaux de développement sévit plus dans les régions du Nord et de la Boucle du Mouhoun et est beaucoup plus présente dans les ménages polygames et en milieu rural. Des études qualitatives approfondies permettraient d'identifier les causes profondes de ce phénomène, notamment dans les régions du Nord et de la Boucle du Mouhoun. Le cas de la

Boucle du Mouhoun est considéré comme un paradoxe car cette région est reconnue comme étant le «grenier du Burkina», mais se retrouve toujours pauvre.

Les conclusions de l'étude confirment également la forte exposition des femmes à la pauvreté au Burkina Faso et les affirmations émises dans le monde politique et médiatique. Les femmes sont ainsi plus susceptibles de se retrouver dans la pauvreté que les hommes. Les résultats révèlent les limites de l'analyse de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage en ce sens que cette dernière approche masque les disparités entre femmes et hommes en matière de pauvreté. Les enquêtes devraient être orientées vers une mesure de la pauvreté individuelle sur des échantillons de petites tailles, notamment en ciblant des couches vulnérables comme les femmes, les jeunes et les enfants. Ces enquêtes ont pour mérite de permettre d'identifier et d'analyser les disparités entre les membres d'un même ménage en termes de bien-être économique.

5. Références

Madeleine Wayack P., Soufianou Moussa (2014). *Inégalités entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes à Ouagadougou : entre déterminisme et spécificités* : Cahiers québécois de démographie, Volume 43, Numéro 2.

Christine Tichit, Nicolas Robette (2008). *Appréhender la composition familiale des ménages dans les Enquêtes Démographiques et de Santé* : CEPED.

Thérèse Locoh, Myriam Mouvagha-sow (2005). *Vers de nouveaux modèles familiaux en Afrique de l'ouest ?*: XXVème congrès international de la population à Tours.

Findlay J. et al. (2005). *Gender, poverty and the intra household distribution of the resources: review of income in wealth*.

Kabeer N., Agency (2009), *well-being and inequality: reflections on the gender dimensions of poverty*: IDS bulletin.

Coudouel et al. (2002). *Poverty Measurement and Analysis*: PRSP Sourcebook, World Bank, Washington D.C.

Martin Ravallion (1996). *Issues in Measuring and Modelling poverty*: The Economic Journal, Vol. 106, 1996.

[5] Alain Marcoux, The Feminization of Poverty: Claims, Facts, and Data Needs, *Population and Development Review*, Vol. 24, No.1, 1998.

Elzbieta Tarkowska (2002). *Intra-household gender inequality: hidden dimensions of poverty among Polish women*: Communist and Post-Comunist studies, vol. 35, 2002

Jean-Pierre Lachaud (2008). *Pauvreté, dimension des ménages et genre au Burkina Faso*

Servaas Van Der Berg (2008). *Poverty and education*: Citeseer.

KLEA D. BERTAKIS (2000). *Gender Differences in the Utilization of Health Care Services*: Journal of Family Practice.

Babar T. Shaikh (2005). *Health seeking behaviour and health service utilization in Pakistan: challenging the policy makers*

ADJIBADE Awa (1995) : *La compréhension du concept genre et développement* : Séminaire de formation genre et développement, Ouagadougou du 18 au 28 Avril, MEFP / IPD-AOS

Banque Mondiale (1996) : *Faire reculer la pauvreté en Afrique subsaharienne* : Washington

INSD (1996) : *Le Profil de pauvreté au Burkina Faso* : MEFP / Programme Dimension sociale de l'ajustement

INSD (1996) : *Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages* : MEFP / Programme Dimension sociale de l'ajustement

LACHAUD Jean-Pierre (1996) : *Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique subsaharienne: analyse comparative*

Bastoo Amélia (2009). *Women and poverty: A gender-sensitive approach*: The Journal of Socio-Economics, volume 38

Elisabetta Ruspini (2010). *The study of women's deprivation: How to reveal the gender dimension of poverty*: International Journal of Social Research and methodology, volume 4.